Image not found or type unknown

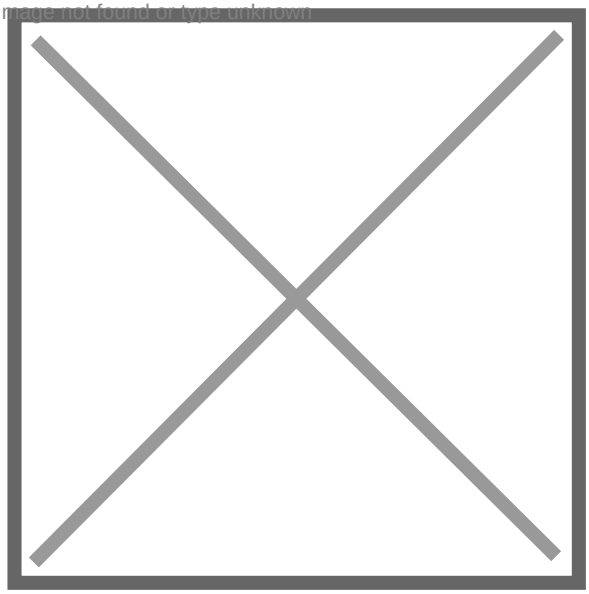

Auto-entrepreneur et liquidation sarl

Par **fanfan1700**, le **15/12/2015** à **13:59**

Bonjour,

Je suis actuellement associée à 50% dans une SARL qui est en liquidation judiciaire simple depuis quelques jours.

J'aimerais savoir si je peux m'inscrire en tant qu'auto-entrepreneur pour reprendre une activité tout de suite ?

On m'a déjà proposé du travail mais sous cette forme, je dois répondre vite....

Merci de votre réponse !

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés